

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES  
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**DATE DE CONVOCATION :** 24 mars 2025 (documents budgétaires)  
3 avril 2025 (convocation globale)

**DATE D’AFFICHAGE :** 3 avril 2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

**En exercice :** 33  
**Présents :** 23  
**Votants :** 27

**Etaient présents :**

Mme. ARENOU, Maire  
M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint  
Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, Mme BATHILY, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH, M. GAILLARD,  
Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, M. GOURVENEK, Mme CHARLOT, Mme BOUKANDOURA, M. BRENOT, M. LIAOUI,  
Mme. RAKOTOMALALA, M. HILALI, M. MARCIN, M. GAYDOUK, Mme. DUBOIS, M. FOURE, M  
JALLOT, Mme. AZDAD, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

M. AZIMI (procuration à M. LONGEAULT)  
Mme. CHATELAIN (procuration à M. BRENOT)  
Mme BAUDRY (procuration Mme. CHIARETTO)  
M. FARIGOULE (procuration Mme. AZDAD)

**Absents excusés :**

M. CAMARA  
M. ALIMI  
Mme KHARJA  
Mme LARABI  
Mme SIRAS  
M. ODIRA

**RAPPORT SUR L’UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE DE LA REGION ILE DE  
FRANCE (FSRIF) - 2024**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

**VU** la loi d’orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l’Administration Territoriale de la République,

**VU** la loi n°91-429 du 13 mai 1991 instituant une dotation de solidarité urbaine (DSU) et un Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF),  
**VU** l'article L2531-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** la dotation nette de 1 016 042 € attribuée à la commune de Chanteloup-les-Vignes au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France en 2024,

**CONSIDERANT** que le FSRIF a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vies dans les communes d'Ile de France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Yassine BOUCHELLA, Adjoint au Maire délégué aux Finances et aux marchés publics,

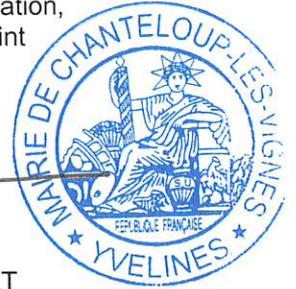
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

**PREND ACTE** du montant du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) 2024 pour 1 016 042 € et utilisé comme suit :

Actions en fonctionnement	Dépenses en € TTC
<b>Améliorer les moyens accordés à la scolarité, l'essentiel des groupes scolaires relevant de l'éducation prioritaire</b>	<b>773 085 €</b>
Actions envers le scolaire	121 292 €
Actions envers le périscolaire	27 144 €
Actions envers l'extrascolaire	40 271 €
Actions tournées vers l'accès à la restauration collective en milieu scolaire et extrascolaire	584 378 €
<b>Contribuer à soutenir le tissu associatif en complément des fonds alloués par l'Etat dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale</b>	<b>464 927 €</b>
Subvention aux associations pour les actions sur le territoire communal	447 900 €
Actions Vie Associative	17 027 €
<b>Contribuer à améliorer, par la participation de la ville, les actions sociales entreprises par le CCAS</b>	<b>700 000 €</b>
Subvention communale au CCAS	700 000 €
<b>Maintenir et développer l'accueil de la petite enfance</b>	<b>65 496 €</b>
Actions Multi Accueil Pierre de Lune	25 704 €
Actions Multi Accueil Pierre et le Loup	29 091 €
Actions Crèche Familiale	8 084 €
Actions RPE	2 617 €
<b>Permettre d'assurer l'entretien des équipements publics et des espaces publics</b>	<b>279 849 €</b>
Réparation dans les équipements publics	142 331 €
Maintenance dans les équipements publics	104 363 €
Entretien des espaces extérieurs	24 132 €
Prévention et gestion des nuisibles dans les équipements publics	9 023 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 283 357 €</b>
<b>FSRIF 2024</b>	<b>1 016 042 €</b>
<b>Reste à charge commune</b>	<b>1 267 315 €</b>

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le 15 avril deux mille vingt-cinq.

Pour le Maire et par délégation,  
Le Premier Maire-adjoint



*(Handwritten signature)*

François LONGEAULT

Accusé de réception en préfecture  
078-217801380-20250415-2025-DEL-37-DE  
Date de télétransmission : 17/04/2025  
Date de réception préfecture : 17/04/2025



Accusé de réception en préfecture  
078-217801380-20250415-2025-DEL-37-DE  
Date de télétransmission : 17/04/2025  
Date de réception préfecture : 17/04/2025